

Charte Éthique

Édition 2022

Renault
Group

Au sein de Renault Group, l’Ethique et la Compliance sont déployées à tous les niveaux de l’entreprise, fondées sur des valeurs fondamentales d’intégrité et de respect.

Notre Raison d’Etre nous oblige : nous affirmons que « nous faisons battre le cœur de l’innovation pour que la mobilité nous rapproche les uns des autres » et que « nous croyons au progrès responsable et respectueux de chacun ». Un tel objectif n’aurait pas de sens sans un devoir d’exemplarité soutenu par des obligations précises dans la conduite quotidienne des affaires.

L’éthique désigne justement l’ensemble des règles écrites et non écrites qui nous aident à prendre la bonne décision dans une situation donnée, avec discernement et sens des responsabilités.

Elle concerne chaque salarié du Groupe, quels que soient sa position hiérarchique, sa fonction et le pays dans lequel il travaille. Et elle engage le top management, qui doit être exemplaire.

Cette nouvelle Charte Ethique a vocation à constituer un point de repère au quotidien.

Elle est là pour vous guider et vous aider à agir dans le respect des lois et des règlements en vigueur dans chaque pays, conformément aux engagements pris par Renault dans le domaine social, sociétal et environnemental.

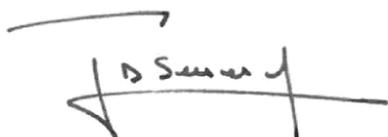
N’hésitez jamais, en cas de doute, à prendre contact avec la Direction Ethique et Compliance, qui vous conseillera et vous accompagnera.

L’Ethique et la Compliance sont bien sûr un sujet de conformité réglementaire. Mais elles engagent bien au-delà. Plus que jamais, alors que la demande de sens s’accroît dans nos sociétés, nous voyons dans leur respect et dans leur promotion un levier essentiel de performance pour l’ensemble du Groupe, ainsi qu’une source d’attractivité.

Plus éthiques, plus justes, plus humains, nous serons individuellement et collectivement plus forts pour atteindre nos objectifs et faire grandir durablement Renault Group.



Jean-Dominique SENARD
Président du Conseil d’administration



Luca DE MEO
Directeur général



01	L'Éthique chez Renault Group	
	• La Raison d'Être de Renault Group	07
	• Pourquoi une Charte Éthique ?	07
	• À qui s'applique la Charte Éthique ?	07
	• Comment utiliser la Charte Éthique ?	08
02	Notre Éthique en tant qu'employeur	
	• Santé, hygiène et sécurité au travail	10
	• Diversité et inclusion	11
	• Lutte contre toute forme de harcèlement	11
	• Neutralité politique et religieuse	11
	• Activité rémunérée en dehors de Renault Group	11
03	Notre Éthique en tant qu'entreprise	
	• Éthique des affaires et lutte contre la corruption	13
	• Relations avec les clients	14
	• Relations avec les actionnaires	14
	• Relations avec les fournisseurs	14
	• Politique de confidentialité	15
	• Patrimoine et image de Renault Group	15
04	Notre Éthique en tant qu'entreprise citoyenne	
	• Droits humains	17
	• Fondation	17
	• Environnement	18
	• Mobilité	18
05	Liens utiles	
	• Alerte Professionnelle	20
	• Direction Éthique et Compliance	20
	• Réseau Éthique et Compliance	20
	• Site intranet Éthique et Compliance	21

01 L'Éthique chez Renault Group



01 L'Éthique chez Renault Group

LA RAISON D'ÊTRE DE RENAULT GROUP

La Raison d'Être de Renault Group « **Nous faisons battre le cœur de l'innovation pour que la mobilité nous rapproche les uns des autres** » illustre l'ambition de Renault Group en matière de développement durable et responsable.

Cette Raison d'Être est le fondement de notre plan stratégique, de nos orientations en termes de responsabilité sociale et environnementale et de nos actions.

Cette Raison d'Être inspire l'éthique de notre entreprise.

Y-a-t-il une éthique différente selon un domaine ou une activité ? Non. L'éthique est avant tout un état d'esprit qui insuffle une manière d'agir respectant chacune et chacun et s'appuyant sur des valeurs.

L'alignement de notre Raison d'Être, de notre éthique et de notre stratégie nous permet d'être performants.

Grâce à une éthique partagée par tous, Renault Group agit en entreprise responsable par la garantie de la non-discrimination, l'équité, la mixité, la diversité des parcours et des profils, l'aide aux personnes en situation de handicap, le dialogue, la qualité de vie au travail.

POURQUOI UNE CHARTE ÉTHIQUE ?

La Charte Ethique de Renault Group réaffirme notre engagement collectif à promouvoir des valeurs basées sur la confiance et le respect entre les salariés, les clients, les fournisseurs, les partenaires et les actionnaires.

Elle nous invite à l'intégrité et à la vigilance quels que soient notre rôle et nos responsabilités. Elle contribue ainsi à nous interroger sur l'attitude à adopter dans les situations délicates auxquelles nous sommes parfois confrontés.

La Charte Ethique nous aide ainsi à prendre la bonne décision en toute circonstance.

À QUI S'APPLIQUE LA CHARTE ÉTHIQUE ?

La charte Ethique est une référence qui s'applique à chacune et chacun d'entre nous, dirigeants, salariés, apprentis, intérimaires, de Renault Group et de ses filiales dans le monde.

Tous ceux qui travaillent directement ou indirectement avec Renault Group peuvent la consulter et s'y référer.



01 L'Éthique chez Renault Group

COMMENT UTILISER LA CHARTE ÉTHIQUE ?

Renault Group demande à chacune et chacun de prendre connaissance de cette Charte Éthique, de s'y référer et d'en partager le contenu.

La Charte Éthique décrit les principes qui permettent de distinguer ce qui est acceptable de ce qui ne l'est pas et nous engage à signaler des comportements ou des sollicitations qui ne respecteraient pas cette Charte.

Le respect de ces valeurs contribue à la qualité de l'image de Renault Group, à son attractivité et à sa performance.

Chaque manager se doit d'être exemplaire et encourage son équipe à agir de manière éthique et responsable.

La Charte Éthique est complétée et illustrée par un ensemble de documents comme le Code de Conduite Anticorruption et des codes de déontologie dédiés plus spécifiquement applicables à certains métiers, fonctions ou activités.

Renault Group encourage tous ses salariés à exprimer leurs points de vue et à défendre leurs opinions par le dialogue.

Ainsi, si vous avez des préoccupations ou des questionnements, vous pouvez légitimement les exprimer auprès de votre hiérarchie, garante du respect de la Charte Éthique.

Il est de la responsabilité de chacun d'entre nous de signaler des comportements ou des requêtes, au regard de la Charte Éthique, de la loi et des règlements.

À chaque fois que vous pensez être confronté (e) à une situation non conforme aux principes éthiques de Renault Group, vous devez vous poser les questions suivantes :

- ▶ Est-ce intègre ?
- ▶ Est-ce honnête ?
- ▶ Est-ce conforme aux principes de la Charte Éthique ?
- ▶ Qu'en penseraient mes collègues ? Mes proches ?
- ▶ Et si cela était repris par les médias et les réseaux sociaux ?

Si la réponse à l'une des questions ci-dessus est négative ou équivoque, vous devez consulter votre hiérarchie ou le correspondant ou référent Éthique et Compliance de votre périmètre ou la Direction Éthique et Compliance à l'adresse :

contact-ethique-compliance@renault.com

La situation à laquelle vous êtes confronté (e) peut également justifier d'émettre un signalement, en toute confidentialité, via l'application de l'Alerte Professionnelle : WhistleB.

Retrouvez l'Alerte Professionnelle dans le chapitre 5 de cette Charte Éthique / rubrique « Liens utiles ».



A woman in a white shirt is clapping her hands in the foreground. In the background, a man with glasses and a blue blazer is looking towards her. The scene is brightly lit, suggesting an indoor setting.

02 Notre Éthique en tant qu'employeur

02 Notre Éthique en tant qu'employeur

SANTÉ, HYGIÈNE ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Renault Group réaffirme son engagement à prendre les mesures de prévention nécessaires en matière de santé, d'hygiène, de sécurité et d'amélioration des conditions de travail de ses salariés en :

- ▶ Promouvant la santé et le bien-être physique et mental sur le lieu de travail.
- ▶ Fournissant un environnement de travail sain et sûr.
- ▶ Appliquant le principe d'amélioration continue de façon proactive et en mettant l'accent sur la prévention des risques de blessures et de maladies professionnelles.
- ▶ Éliminant les procédés / matériaux / substances les plus dangereux.
- ▶ Favorisant les nouveaux modes de travail avec le recours au télétravail lorsque cela est possible.



02 Notre Éthique en tant qu'employeur

DIVERSITÉ ET INCLUSION

Le respect des personnes est une valeur fondamentale de Renault Group. Il permet notamment de garantir la dignité des personnes, la non-discrimination, la mixité, la diversité, la confiance et la qualité de vie au travail.

Renault Group s'engage ainsi à prévenir toute forme de discrimination et à promouvoir la diversité et l'inclusion auprès de l'ensemble de ses collaborateurs.

À ce titre, chacun(e) d'entre nous s'engage notamment à :

- ▶ Promouvoir la diversité dans les recrutements et la sélection des futurs embauché(e)s.
- ▶ Favoriser l'inclusion à chaque étape de la vie professionnelle.
- ▶ Traiter chacun(e) avec dignité, sans favoritisme et dans le respect de la vie privée.

ZERO discrimination

Renault Group porte une attention toute particulière au principe de non-discrimination. La discrimination est le traitement défavorable d'une personne ou d'un groupe de personnes sur la base de critères n'ayant aucun lien avec les compétences professionnelles.

Les motifs de discrimination peuvent relever notamment du genre, de l'âge, des origines raciales, ethniques, nationales, sociales, culturelles, des orientations sexuelles ou de l'identité de genre, du handicap, de l'apparence physique ou des problèmes de santé, des opinions politiques ou religieuses, des activités syndicales...

La discrimination peut se traduire par des propos, des décisions ou comportements qui portent atteinte à la dignité et à l'égalité ou qui constituent une intimidation ou une pression grave.

Elle peut se manifester sous des formes plus ou moins visibles et intervenir à n'importe quel moment de la vie professionnelle.

Par ailleurs, l'incitation à la discrimination et l'instruction donnée de discriminer constituent également des discriminations.

La politique ZERO discrimination de Renault Group condamne fermement la discrimination sous toutes ses formes et à tout moment de la vie professionnelle.

Renault Group demande à chacun d'entre nous de :

- ▶ Ne pratiquer aucune forme de discrimination sous peine de sanction, en particulier celle pouvant avoir pour conséquence la mise à l'écart d'une procédure de recrutement ou d'une nomination, de l'accès à un stage ou à une formation ou encore de créer une inégalité dans la gestion de carrière des salariés (salaire, promotion, mutation...).

Afin d'éradiquer toute discrimination, Renault Group s'engage à favoriser la formation et la sensibilisation des salariés et à garantir une communication renforcée, à la fois sur le système d'alerte professionnelle (cf. chapitre 5) et sur les comportements et mesures discriminatoires.

Par ailleurs, dans le cadre de sa politique ZERO discrimination, Renault Group a mis en place des référents ZERO discrimination sur l'ensemble de ses sites.

LUTTE CONTRE TOUTE FORME DE HARCÈLEMENT

Afin de lutter contre toute forme de harcèlement au travail, notamment moral et sexuel, Renault Group s'engage à protéger et à garantir la dignité, le respect, l'intégrité physique et psychologique de l'ensemble de ses collaborateurs.

Ainsi, tous faits, propos, comportements ou pressions exercées ayant pour objet ou pour effet une dégradation des conditions de vie au travail se traduisant par une altération de la santé physique ou mentale d'un collaborateur sont formellement proscrits.

Renault Group rappelle que tous les types de harcèlements sont répréhensibles pénalement et civilement.

NEUTRALITÉ POLITIQUE ET RELIGIEUSE

Les salariés peuvent avoir des activités politiques et/ou religieuses mais s'engagent à ne pas les exercer au sein de Renault Group. Ces activités s'exercent uniquement à titre strictement privé, en application des lois et règlements sur l'exercice des droits politiques, en dehors du temps de travail, sans faire mention de leur appartenance à Renault Group.

Aucune forme de prosélytisme politique ou religieux n'est admise au sein de Renault Group.

Renault Group ne finance par ailleurs ni les partis politiques, ni les institutions à caractère religieux.

ACTIVITE REMUNEREE EN DEHORS DE RENAULT GROUP

Toute activité rémunérée au profit d'une entité extérieure à Renault Group ne peut être acceptée si elle est en contradiction avec les intérêts de celui-ci. Pour prévenir toute difficulté, tout salarié du groupe occupé à plein temps et désireux d'avoir une activité professionnelle en dehors de l'entreprise sollicitera préalablement l'accord de sa hiérarchie et de la direction des ressources humaines.

03 Notre Éthique en tant qu'entreprise



03 Notre Éthique en tant qu'entreprise

ÉTHIQUE DES AFFAIRES ET LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

L'Éthique est le socle de nos activités. C'est la façon dont nous gérons nos relations avec nos fournisseurs, nos prestataires, nos clients, nos actionnaires, les pouvoirs publics et les Organisations non gouvernementales, la manière dont nous les protégeons et les respectons.

Dans cette perspective, Renault Group s'engage à :

- ▶ Ancrer les valeurs éthiques, au quotidien, dans toutes ses activités.
- ▶ Prévenir et détecter les manquements à l'éthique et les atteintes à la probité.

En ce qui concerne la lutte contre la corruption et le trafic d'influence, chaque collaborateur s'engage à :

- ▶ Se conformer à la loi française, dite « Sapin II », relative à la transparence, à la lutte contre la corruption et à la modernisation de la vie économique, ainsi qu'aux autres lois et règlements anticorruption qui lui sont applicables.
- ▶ Se conformer au Code de Conduite Anticorruption de Renault Group (en ligne sur le site intranet Éthique et Compliance ou sur le site internet renault.com) qui décrit les différentes formes de la corruption, les signaux d'alertes et les situations à risque (conflits d'intérêts, cadeaux et invitations, paiements de facilitation, prêts de véhicules..).



03 Notre Éthique en tant qu'entreprise

RELATIONS AVEC LES CLIENTS

La confiance des clients dans nos activités et nos produits est capitale pour Renault Group. Elle contribue à sa pérennité.

Dans cette perspective, Renault Group s'engage à :

- ▶ Respecter les législations en vigueur en matière de protection des consommateurs.
- ▶ Respecter les règles, les processus et les exigences techniques et environnementales qui s'appliquent aux produits et aux services livrés.
- ▶ Faire de la sécurité de chaque client une priorité.
- ▶ Ne communiquer aux clients que des informations vérifiées en ce qui concerne l'offre et les caractéristiques des produits et services proposés.

RELATIONS AVEC LES ACTIONNAIRES

Conformément à la réglementation boursière, Renault Group est tenu de publier des informations sincères, précises et exactes à ses actionnaires, que ces informations soient de nature comptable, opérationnelle, financière ou extra-financière.

La Direction générale et le Conseil d'administration veillent à la qualité et précision des informations communiquées au marché.

Chaque collaborateur de Renault Group doit s'assurer de l'exactitude et de la précision des informations qu'ils transmettront et se sentir responsable des informations communiquées en externe.

Par ailleurs, les dirigeants et collaborateurs de Renault Group sont tenus à une obligation de confidentialité à l'égard des informations auxquelles ils ont accès dans le cadre de leurs fonctions et qui ne sont pas publiques. Certaines de ces informations confidentielles les plus sensibles peuvent conduire à l'ouverture de listes de confidentialité ou de listes d'initiés lorsque ces informations sont qualifiées de « privilégiées ».

Chaque collaborateur doit prendre connaissance des règles prévues par le Code de déontologie dédié Bourse de Renault Group consultable sur le site intranet Ethique et Compliance / Rubrique « Ethical standards » et respecter les obligations de confidentialité absolue et de restrictions d'intervention sur les titres de Renault qui s'imposent à eux en cas de notification d'inscription sur une liste spécifique.

RELATIONS AVEC LES FOURNISSEURS

La mise en œuvre de relations équitables et loyales représente un gage de confiance entre Renault Group et ses fournisseurs. Une politique d'achats responsables est instaurée au sein de Renault Group. Elle intègre le respect des exigences sociales et environnementales dans le choix des fournisseurs.

À cette fin, Renault Group a pris les dispositions suivantes :

- ▶ Développer, avec les partenaires commerciaux, une relation de confiance basée sur le respect et la transparence.
- ▶ Traiter équitablement les fournisseurs en respectant les procédures d'appels d'offres et en s'appuyant sur des documents établissant les principes de relations contractuelles responsables (attentes Responsabilité Sociale de l'Entreprise en matière de sécurité, de qualité, de droits humains et du travail, d'environnement, de conformité...).
- ▶ Renforcer l'identification et la prévention des risques RSE (Responsabilité Sociale et Environnementale) dans la chaîne d'approvisionnement, en évaluant régulièrement la situation des fournisseurs.
- ▶ Veiller à ce que les fournisseurs de Renault Group s'engagent à mettre en œuvre dans leur propre entreprise les droits sociaux fondamentaux mentionnés dans l'accord cadre mondial de responsabilité sociale, sociétale et environnementale.
- ▶ Veiller à ce que les fournisseurs s'engagent à respecter les lignes directrices de Renault Group pour la « Responsabilité Sociale et Environnementale des fournisseurs ».



03 Notre Éthique en tant qu'entreprise

POLITIQUE DE CONFIDENTIALITÉ

Maîtrise de l'information

L'éthique c'est aussi l'application des bons comportements pour chaque collaborateur et le respect des règles internes de l'entreprise. En particulier :

- ▶ La Politique de Maîtrise de l'Information (PMI) qui explique comment protéger l'information identifiée par son propriétaire (information matérielle du type pièces ou prototypes, ou immatérielle c'est-à-dire tous les documents et données de l'entreprise), au regard des risques encourus, comme ceux liés à la divulgation.
- ▶ La protection des données personnelles.
- ▶ La Charte d'Utilisation des Moyens Informatiques et des Outils Numériques de Renault qui explique comment utiliser les ressources informatiques de Renault Group et en énonce les règles d'utilisation et les droits et devoirs de l'entreprise et des utilisateurs (employés, stagiaires, apprentis, prestataires...).

Tous les détenteurs de ces informations doivent ainsi veiller :

- ▶ À ce qu'elles soient protégées conformément aux règles énoncées.
- ▶ À ne pas communiquer aux personnes ou entités non habilitées à en avoir connaissance, au sein ou en dehors de l'entreprise.
- ▶ À ne pas les falsifier ou les modifier pour nuire ou cacher des actes non éthiques ou illégaux.

Il en est de même pour les travailleurs temporaires, les stagiaires et apprentis, et pour toute personne amenée à exécuter un contrat de prestation pour Renault Group.

Par ailleurs, l'utilisation à des fins personnelles des informations privilégiées de nature comptable ou financière concernant le groupe est contraire à l'éthique et constitue un délit d'initié.



Protection des données à caractère personnel

Renault Group s'engage à :

- ▶ Respecter la confidentialité en protégeant notamment les données à caractère personnel. Cela renforce en effet la confiance établie avec les salariés, les clients, les fournisseurs et les actionnaires.
- ▶ Respecter les lois et règlements en matière de protection des données à caractère personnel des clients et/ou prospects et s'assurer qu'elles soient traitées en toute sécurité et en conformité avec la réglementation.
- ▶ Mettre en place une organisation avec des processus et outils destinés à protéger les données à caractère personnel de ses salariés et de ses clients/utilisateurs, de ses actionnaires et de ses fournisseurs.
- ▶ Sensibiliser l'ensemble des salariés sur la protection des données à caractère personnel.

PATRIMOINE ET IMAGE DE RENAULT GROUP

Protéger et préserver le patrimoine matériel (bâtiments, véhicules de service, mobilier...) et immatériel (brevets, données numériques) de Renault Group est un gage de sa prospérité. Les salariés ont le devoir d'y contribuer en assurant la protection contre les dénigrements, les dégradations, les vols, les détournements et toute autre action, y compris via les réseaux sociaux, qui pourraient porter préjudice à l'entreprise.

Les salariés ne doivent pas, par ailleurs, utiliser ce patrimoine à des fins personnelles.

Enfin, chaque salarié doit signaler à sa hiérarchie toute action ou propos pouvant porter préjudice à la réputation de Renault Group.

04 Notre Éthique en tant qu'entreprise citoyenne



04 Notre Éthique

en tant qu'entreprise citoyenne

DROITS HUMAINS

En 2004, Renault Group publiait une « déclaration des droits sociaux fondamentaux ». Depuis, deux accords cadre mondiaux de 2013 et 2019 sont venus renforcer ces engagements, notamment en matière :

- ▶ D'abolition effective du travail des mineurs n'ayant pas atteint l'âge minimum légal pour travailler dans chaque pays ou région, et, dans tous les cas, pour tous les mineurs âgés de moins de 15 ans.
- ▶ D'élimination de toute forme de travail forcé ou obligatoire.
- ▶ De prévention de la discrimination et d'élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession.
- ▶ D'interdiction de manifestation de violence au travail, de harcèlement, sous toute forme et, en particulier, sexuel ou moral ou de discrimination à l'égard des salariés.
- ▶ De liberté syndicale et de protection du droit syndical, du droit d'organisation et de négociation collective, des représentants des travailleurs afin de prévenir toute forme de discrimination pour fait d'engagement syndical.
- ▶ D'égalité de rémunération pour un travail de valeur égale.
- ▶ De respect des durées de travail, du droit aux congés payés, du droit à la déconnection.

Renault Group fait par ailleurs de ces engagements un critère de sélection de ses fournisseurs et exige de leur part un engagement écrit de respecter ces obligations. Il se réserve donc la possibilité de demander à ses fournisseurs de faire évaluer leur conformité à ces engagements par une tierce partie c'est-à-dire une organisation certifiée et internationalement reconnue.

Enfin, Renault Group s'engage à respecter les droits fondamentaux des populations autochtones et des communautés locales, tels que définis dans la Déclaration des Nations Unies de 2007 sur les Droits des Peuples Autochtones.



FONDATION

La Fondation Renault Group, créée en 2001, est alignée sur la Raison d'Être de l'entreprise : elle s'engage activement en faveur de la solidarité et de l'insertion par l'emploi des plus nécessiteux. Elle collabore avec les 6 fondations locales (Argentine, Brésil, Colombie, Maroc, Espagne et Roumanie) qui soutiennent les actions de mécénat à travers le monde.

Les projets de la Fondation Renault Group visent ainsi à :

- ▶ Rétablir l'égalité des chances.
- ▶ Conseiller et accompagner les personnes fragilisées dans leurs démarches d'accès ou de retour à l'emploi.

Par ailleurs, la Fondation Renault Group propose aux salariés de Renault Group qui le souhaitent, de s'engager à ses côtés grâce à des contributions aux bénéficiaires d'associations telles que :

- ▶ L'arrondi sur salaire accessible à tous les collaborateurs en France.
- ▶ Des dons volontaires réalisés chaque mois et prélevés directement sur leur bulletin de paie au profit d'associations (le montant de leurs dons étant abondé à 100% par la Fondation).
- ▶ Le bénévolat, le team-building solidaire et le mentorat.

04 Notre Éthique en tant qu'entreprise citoyenne

ENVIRONNEMENT

Réduire l'empreinte environnementale sur l'ensemble de la chaîne de valeurs, au travers de solutions et de mobilités innovantes, fait partie de la politique environnementale de Renault Group. Cela s'inscrit dans le plan stratégique « Renaulution » lancé en janvier 2021.

La diminution des impacts négatifs des activités de Renault Group sur l'environnement est ainsi primordiale.

Dans cette optique, Renault Group s'engage à :

- ▶ Former les salariés concernés en usine et à l'ingénierie dont la fonction est en relation avec l'environnement.
- ▶ Former aux règles fondamentales de l'environnement, sur chacun des sites, le responsable environnement et les auditeurs ISO 14001.
- ▶ Mettre en œuvre un plan d'action allant de l'amont à l'aval de la chaîne de valeur – de l'approvisionnement jusqu'à la fin de vie des véhicules – ayant pour objectif de diminuer l'empreinte environnementale : climat, ressources, écosystème, biodiversité et santé.
- ▶ Fixer des objectifs de réduction de cette empreinte environnementale. Pour le climat : atteindre une neutralité carbone à horizon 2040 en Europe et 2050 dans le monde.

MOBILITÉ

Pour encourager la transition écologique et participer à l'atteinte des objectifs de neutralité carbone, Renault Group s'est engagé dans le développement de nouveaux services de mobilité partagée.



05 Liens utiles



05 Liens utiles

ALERTE PROFESSIONNELLE

Vous êtes confronté ou témoin d'une violation d'un des principes de la charte Ethique ?

Vous pouvez émettre un signalement en toute confidentialité.

Pour cela, vous avez la possibilité de vous connecter sur l'application WhistleB accessible depuis le site intranet Ethique et Compliance de Renault Group : <https://grouperenault.sharepoint.com/sites/EthiqueetCompliance>

Cette application est également consultable depuis la page d'accueil du site intranet de Renault Group Group [WhistleB, Whistleblowing Centre](#)

WhistleB est disponible en 14 langues. Il permet à chaque salarié et ancien salarié de Renault Group, ainsi qu'aux candidats, actionnaires, collaborateurs externes ou occasionnels ainsi qu'aux contractants, d'adresser des signalements **en toute confidentialité** : à la direction déléguée aux Alertes Professionnelles (en France) ou aux correspondants Ethique et Compliance dans les filiales et pays, 24h/24 et 7 jours sur 7 (retrouvez la liste des correspondants pays Ethique et Compliance dans la rubrique ci-contre « Réseau Ethique et Compliance »).

Les autres canaux de communication pour émettre une Alerte Professionnelle restent la ligne hiérarchique, les Ressources Humaines, la médecine du travail, la direction de l'Ethique et de la Compliance Renault Group ainsi que les organisations syndicales et les représentants du personnel.

DIRECTION ÉTHIQUE ET COMPLIANCE

Pour toute information sur la Charte Ethique, vous pouvez vous adresser à la direction de l'Ethique et de la Compliance de Renault Group à l'adresse suivante : contact-ethique-compliance@renault.com

En complément de la Charte Ethique et pour aller plus loin, vous pouvez consulter le référentiel Ethique, dans l'intranet de Renault Group, en bas de la page d'accueil dans les « liens utiles » « Ethique et Compliance » rubrique « Ethical Standards ».

RÉSEAU ÉTHIQUE ET COMPLIANCE

Afin d'améliorer l'efficacité et l'impact des actions impulsées par la direction de l'Ethique et de la Compliance de Renault Group, un réseau Ethique et Compliance de correspondants pays et de référents fonctions Ethique et Compliance œuvre dans les pays, les filiales, les fonctions globales et les marques.

Ainsi, si vous souhaitez un avis, un conseil ou signaler une situation qui vous paraîtrait non conforme aux principes de la Charte Ethique, vous pouvez, en toute confidentialité, solliciter le réseau Ethique et Compliance.

Vous retrouverez la liste des membres du réseau sur l'intranet de Renault Group, en bas de la page d'accueil dans les « liens utiles » « Ethique et Compliance » rubrique « Who are we - Qui sommes-nous ? ».

QR Code WhistleB



INTRANET ÉTHIQUE ET COMPLIANCE

La direction de l'Éthique et de la Compliance de Renault Group met également à la disposition de ses salariés, sur l'intranet de Renault Group, en bas de la page d'accueil dans les « liens utiles », un site dédié appelé « Éthique et Compliance » :

<https://grouperenault.sharepoint.com/sites/EthiqueetCompliance>

Vous y retrouvez notamment l'actualité Éthique et Compliance ainsi que le référentiel (Charte éthique, Code de conduite anticorruption, codes de déontologie métiers, procédures...), l'accès au dispositif d'alerte professionnelle, les formations...



Aucune modification ou mise à jour de cette Charte Éthique ne peut être effectuée sans l'accord de la Direction de l'Éthique et de la Compliance.

